



Raison sociale SAS Immo Gambetta  
Forme juridique au capital de 20 000 € - RCS Nice 839 483 625  
Siège social : 13 Boulevard Gambetta, 06000 Nice  
Tél : 04.22.45.00.00 - E-mail : [nice-gambetta@laforet.com](mailto:nice-gambetta@laforet.com)

N° TVA intra-communautaire : FR 20 839 483 625 – Agent immobilier – Carte professionnelle n°CPI 0605 2018 000 033 387 délivrée par la CCI Nice-Côte d’Azur, 20 Boulevard Carabacel, 06005 Nice – Activité: Transaction - Garantie financière Transaction: Galian, 89 rue de la Boétie, 75008 Paris - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D’AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

## Ventes – Barème à compter du 18 octobre 2018

### Honoraires de transaction

Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur ou égal à 50 000€	Forfait 4 000€
De 50 001€ à 150 000€	8%
De 150 001€ à 300 000€	6%
De 300 001€ à 800 000€	5%
800 001€ et plus	4%
Parking ou box	Forfait 2 500 €

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.



Raison sociale SAS Immo Gambetta

Forme juridique au capital de 20 000 € - RCS Nice 839 483 625

Siège social : 13 Boulevard Gambetta, 06000 Nice

Tél : 04.22.45.00.00 - E-mail : [nice-gambetta@laforet.com](mailto:nice-gambetta@laforet.com)

N° TVA intra-communautaire : FR 20 839 483 625 – Agent immobilier – Carte professionnelle n°CPI 0605 2018 000 033 387 délivrée par la CCI Nice-Côte d'Azur, 20 Boulevard Carabacel, 06005 Nice – Activité: Transaction - Garantie financière Transaction: Galian, 89 rue de la Boétie, 75008 Paris - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

## Locations – Barème à compter du 18 octobre 2018

### **Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 10€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 1 mois de loyer hors charges à la charge du bailleur

### **Honoraires pour les autres baux :**

10% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire et du bailleur

## **Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 et de l'arrêté du 3 octobre 1983**

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.



## **NOTICE D'INFORMATION**

**Articles L. 121-17 et L. 111-1 à L. 111-3 du Code de la consommation**

---

En tant que professionnels, le Code de la consommation nous impose de vous délivrer les informations ci-dessous.

**La signature de ce document d'information ne vous engage au paiement d'aucune somme.**

La présente notice vous est remise pour satisfaire à l'obligation légale d'information des consommateurs préalablement à la réalisation d'une prestation de service ou à la signature d'un contrat.

Les caractéristiques essentielles de nos services vous ont été exposées par les collaborateurs de l'agence. En outre, vous pouvez prendre connaissance de la liste des prestations que nous vous proposons, ainsi que leur prix, en consultant notre affichage en agence.

### **INFORMATIONS SUR L'AGENCE**

---

Nom, statut et forme juridique : SAS Immo Gambetta

Franchisé indépendant Laforêt

Au capital de 20 000€

RCS Ville : 839 483 625 (Nice) N° TVA intracommunautaire: FR 20 839 483 625

Siège social : 13 Boulevard Gambetta – 06000 Nice

Numéro de téléphone de l'établissement diffusant la présente note : 04 22 45 00 00

Courriel de l'établissement diffusant la présente note : nice-gambetta@laforet.com

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Titre professionnel : Agent immobilier soumis à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et au décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 (consultable sur <http://www.legifrance.gouv.fr>)

Carte professionnelle n° 0605 2018 000 033 387 délivrée en France par la CCI Nice Côte d'Azur, 20 Boulevard Carabacel – 06005 Nice  
**NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SA COMMISSION**

Titulaire d'une Garantie financière Transaction

Noms et coordonnées du garant : Galian, 89 rue de la Boétie, 75008 Paris

Titulaire d'une assurance en responsabilité professionnelle.

Nom et coordonnées de l'assureur : Galian, 89 rue de la Boétie, 75008 Paris

En cas de litige, la législation applicable sera la loi française et la juridiction compétente sera

.....

(à compléter uniquement si le client agit en qualité de commerçant et que le mandat stipule une clause attributive de juridiction)

### **INFORMATIONS SUR LES PRESTATIONS**

---

L'agence percevra sa rémunération :

-Pour les ventes : à la signature de l'acte authentique,

-Pour les locations : à la signature du bail, à l'exception, s'agissant des locations régies par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, des honoraires d'état des lieux d'entrée qui sont dus à la réalisation de la prestation,

Les mandats de vente et de location ont une durée de trois mois à compter du jour de leur signature.

Passé ce délai, ils sont prorogés pour une durée de 12 mois au terme de laquelle ils prennent automatiquement fin.

En cas de réclamation, le consommateur qui aura signé un mandat adressera une lettre recommandée à l'agence dont les coordonnées figurent dans la présente.

L'agence s'engage à répondre à ces demandes par tout écrit de son choix dans un délai d'un mois à compter de la réception de la réclamation.

Pour les contrats conclus hors établissement, à défaut de demande du client de prestation anticipée, l'agence commencera à exécuter ces prestations à compter de la fin du délai de rétractation.

Pour les autres contrats, l'agence commencera à exécuter les prestations à compter de la signature du mandat.

---

## **INFORMATIONS SUR LES CONTRATS HORS ETABLISSEMENT**

---

*Vous aurez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.*

*Le délai de rétractation expirera quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.*

*Pour exercer le droit de rétractation, vous devrez nous notifier aux coordonnées figurant en en-tête des présentes ou sur le formulaire de rétractation qui figurera dans votre mandat votre décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pourrez utiliser le modèle de formulaire qui figurera sur le mandat mais ce n'est pas obligatoire.*

*Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffira que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.*

*En cas de rétractation de votre part du contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.*

*-Par ailleurs, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution commencera après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.*